

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 3 (1867-1868)

Heft: 14-2

Artikel: L'époque du renne dans la vallée du Léman

Autor: Thioly, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

KUNST UND ALTERTHUM.

L'époque du renne dans la vallée du Léman.

Dans les carrières de Veyrier, au pied du Mont Salève, on a reconnu, il y a plus d'un quart de siècle, une station humaine de l'époque du renne avec instruments en os, silex taillés et ossements brisés. Notre compatriote M. le Professeur Alphonse Favre dans une visite à ces carrières a constaté tout récemment non loin de cet ancien foyer la présence de nombreuses lamelles de silex, associées à des os facturés.

Dans une tranchée servant à l'extraction de la pierre calcaire, nous avons pu effectivement d'après les indications de M. le Professeur Favre voir les traces d'une ancienne station humaine, autour de laquelle se trouvaient rassemblés une quantité d'ossements d'animaux mêlés à des silex brisés.

Saisissant toute l'importance scientifique de cette découverte, nous avons aussitôt exploré l'emplacement en question avec cinq ouvriers.

A peine avaient-ils travaillé quelque temps, que nous avons pu pénétrer dans une caverne formée par un ancien éboulement. Il est à remarquer qu'au pied du Salève, dans la partie qui regarde Genève, les éboulis ont amassé nombre de roches au milieu desquelles il n'est pas rare de rencontrer des cavités de ce genre.

Cette caverne mesure 8 mètres dans sa plus grande longueur, 5 en largeur et 2 en hauteur. Elle est formée de trois énormes roches calcaires s'appuyant par le haut et s'écartant par le bas.

Un filon de terre noire nous a servi de guide dans nos laborieuses explorations et nous a fait rencontrer la caverne précitée à quatre ou cinq mètres sous le sol.

La couche noire qui nous occupe maintenant, repose sur un béton naturel aggrégat de débris calcaires anguleux cimentés par les infiltrations de l'eau pendant une longue période d'humidité.

Cette couche qui mesure de 40 à 50 centimètres est la même dans toute l'étendue de la caverne. Enfin au-dessus de cette dernière s'étend un lit de nouveaux agglomérats détachés de la voûte et soudés ensemble par le suintement de l'eau.

Il ne nous a été possible d'arriver dans cette demeure souterraine qu'au moyen de la tranchée ouverte pour l'exploitation des pierres, ce qui porte à croire qu'elle n'a pas été visitée depuis le jour où ses habitants ont cru devoir l'abandonner.

L'entrée étant très-étroite et masquée par des roches et des débris amassés par de nouveaux éboulements du Salève, le gisement a dû se former au fur et à mesure sans qu'aucun être humain n'en ait depuis remanié le sol.

Si dans les agglomérats voisins il s'est rencontré un certain nombre de silex travaillés, c'est par milliers, du jour où nous avons pénétré dans l'intérieur de la caverne, que nous avons recueilli des silex taillés sous toutes les formes, depuis la lame la plus épaisse et la plus large jusqu'aux lamelles tout-à-fait minces et effilées.

Plusieurs de ces silex ont été brisés par l'usage et beaucoup plus encore sont dans un parfait état de conservation. On remarque plus particulièrement parmi ces derniers une hache d'un type assez primitif, des pointes de lances, de nombreux couteaux, de robustes grattoirs, des poinçons, des scies et des flèches.

Les *nuclei* ou noyaux desquels ont détachait les lamelles propres à faire des instruments tranchants ne sont point rares, preuve que les instruments en silex se fabriquaient sur les lieux mêmes.

Pour détacher d'un seul coup avec le marteau en pierre des instruments de dix à douze centimètres de longueur (dimension de quelques uns des silex de Veyrier) il fallait une longue pratique et une certaine adresse que tous ne pouvaient posséder au même degré.

Dans plusieurs stations de l'époque du renne, en Belgique par exemple, on a constaté la présence de silex étrangers. Or les naturels de Veyrier pouvaient tout aussi bien par voie d'échange avec les peuplades voisines, obtenir le silex qui leur était d'une si grande utilité; cependant il n'est point rare de rencontrer dans les poudingues de Mornex, des rognons de cette pierre si précieuse en ces temps là. Toutefois il nous faudrait de meilleurs échantillons que ceux recueillis jusqu'à ce jour, pour que nous pussions nous prononcer en faveur de cette dernière manière de voir.

La plupart des silex retirés de nos fouilles sont noirs, d'autres blonds ou même blanchis par les infiltrations, enfin deux ou trois ont une teinte quelque peu rosée.

Dans la caverne en question nous avons, outre les silex taillés, découvert un certain nombre d'instruments en os, découpés dans des andouillers de cerf, dans des bois de renne ou dans des os longs.

Plusieurs d'entreux ont été endommagés par nos fouilles, ou brisés accidentellement par l'usage. Les mieux conservés sont des spatules, sorte de poinçons taillés à leur extrémité en forme de ciseaux et propres à détacher des chairs la peau de l'animal récemment tué. D'autres instruments appointis peuvent avoir servi, les uns, les plus petits, d'alènes pour percer les peaux et faciliter le passage de l'aiguille en os, tandis que les autres, les plus gros, doivent avoir été utilisés comme poignards. Enfin quelques-uns de ces instruments sont usés sur les deux faces en forme de ciseau émoussé; on peut croire que leur emploi était de rabattre les coutures et de lisser les peaux que ces populations primitives portaient pour tout vêtement.

Nous avons encore retiré du gisement de Veyrier une aiguille cassée près du chas; même ainsi mutilée elle est la pièce la plus délicate qu'il soit possible de trouver dans ces cavernes.

Outre les os travaillés dont il vient d'être question, il en est un que nous voulons examiner plus spécialement. C'est un os de 19 centimètres de longueur perforé à son extrémité la plus large et décoré sur ses deux faces d'une gravure au trait représentant d'un côté un animal herbivore dont la tête est armée de cornes rejetées en arrière, et de l'autre côté est un rameau de fougère. (Voyez Tab. II.)

L'animal figuré a beaucoup de ressemblance avec le bouquetin; aussi sommes-nous disposé à admettre que ce dessin est un souvenir de chasse que l'artiste aura voulu conserver, ce qui s'explique du reste par un certain nombre d'ossements de ce quadrupède reconnus dans l'emplacement fouillé.

Le rameau de fougère consiste en une ligne droite de laquelle partent d'autres lignes plus courtes terminées par des losanges.

Ces deux gravures sont exécutées avec assez de précision et même de hardiesse,

ce qui rend le dessin correct et le tracé régulier. Le goût du beau est inné à l'homme, et de même que les montagnards de certaines parties de la Suisse cisèlent avec un mauvais couteau de très-belles sculptures, de même les hommes de la période du renne traçaient avec un silex appointi des dessins fort remarquables.

Dans les cavernes de la Dordogne, de la Vienne, de la Charente, du Tarn-et-Garonne et de l'Arriège on a recueilli un certain nombre de pièces sculptées et gravées de l'époque du renne; mais aucune n'a été trouvée en Belgique, où l'on a cependant constaté l'existence d'un grand nombre de cavernes habitées par l'homme à la même époque.

Jusqu'à ce jour ces représentations n'ont été observées que sur une étendue assez limitée de la France, circonstance qui fait que cette pièce trouvée à Veyrier agrandit considérablement le champ des découvertes de ce genre.

Ces sortes de pièces sont regardées par les archéologues français comme un bâton de commandement; toutefois douze entailles tracées à l'extrémité de cet os perforé pourraient fort bien avoir servi en même temps de calendrier ou de marques de chasse.

Enfin nous devons encore signaler dans la caverne de Veyrier une sorte de cuiller découpée dans un andouiller de cerf. C'est un demi-cylindre terminé en biseau à l'un des bouts. Nous ignorons l'existence de pièces semblables dans d'autres gisements de cette période.

Sur la surface d'un certain nombre d'os de profondes rainures faites avec la scie en silex, indiquent qu'on en a détachés des lamelles propres à faire de petits instruments. Les bois de renne sont presque tous refendus de cette manière, preuve que les instruments en os se fabriquaient comme ceux en silex dans la caverne elle-même.

Ces fouilles nous ont encore fourni dix-sept valves de pétoncles perforées, dont quinze petites et deux grandes. Ces deux dernières sont percées de deux trous de suspension.

M. le Professeur Vogt a cru reconnaître dans ces pétoncles une espèce méditerranéenne, chose que nous tenons essentiellement à signaler parcequ'elle montre que ces populations avaient des relations commerciales assez étendues. Le beau sexe de la période du renne se servait probablement de ces coquillages pour en faire des colliers tels que les peuples à l'état sauvage en portent encore de nos jours.

Nous avons aussi retiré du gisement de Veyrier, des galets qui semblent avoir été utilisés comme marteaux. Ces galets de granit, de grès, de quartz ou de serpentine sont de diverses dimensions, depuis la grosseur d'une noix jusqu'à celle d'un boulet de six livres. Ils affectent de même toutes sortes de formes, mais le plus grand nombre sont ovales ou arrondis. Sur la surface de quelques-uns on peut encore voir de petites dépressions produites par l'usure, enfin plusieurs ont été cassés par le choc sur des corps durs.

Les ossements d'animaux sont excessivement nombreux, et se rencontrent dans toute l'étendue du gisement, mélangés avec les silex, les galets et des pierres calcaires; on en trouve même en-dehors de la couche noire. Les os longs ont été brisés par les naturels de Veyrier pour en tirer la moëlle, comme le font encore les peuples réduits à l'état sauvage: les côtes et les os d'oiseaux sont les seuls qui ne soient point cassés.

Aucun des débris osseux retirés de la caverne ne porte des traces de la dent des carnassiers, ce qui nous porte à croire que le chien, cet ami de l'homme, est resté inconnu aux populations de la période du renne.

Nous avons envoyé les ossements retirés de nos fouilles à M. le Professeur Rutimeyer de Bâle qui s'est empressé avec la plus grande obligeance de les déterminer. Ce savant paléontologue a reconnu des ossements appartenant aux espèces suivantes :

- ¹ *Equus Caballus*, le cheval ordinaire.
 - ² *Bos Taurus*, le bœuf.
 - ³ *Cervus Tarandus*, le renne. La moitié au moins de notre envoi appartient au renne, représenté par des individus de tout âge.
 - ⁴ *Cervus Elaphus*, le cerf.
 - ⁵ *Capra Ibex*, le bouquetin.
 - ⁶ *Capella rupicapra*, le chamois.
 - ⁷ *Arctomys Marmotta*, la marmotte.
 - ⁸ *Lepus Variabilis*, le lièvre des Alpes.
 - ⁹ *Ursus arctos*, l'ours brun des Alpes.
 - ¹⁰ *Canis lupus*, le loup.
 - ¹¹ *Canis Vulpes*, le renard.
- Ainsi que deux espèces d'oiseaux qui sont :
- ¹² *Tétras lagopus*, le tétras lagopède.
 - ¹³ *Ciconia Alba*, la cigogne.

»Comme vous le voyez, dit M. Rutimeyer dans sa communication, c'est une »faune alpine aussi légitime que possible, et si on voulait élever des doutes sur »l'ancienneté de telle ou telle espèce, ils ne pourraient tomber (et seulement eu »égard à l'aspect un peu plus moderne de la mâchoire unique trouvée jusqu'à présent »à Veyrier) que sur le renard que je serai aussi porté à accuser d'avoir emporté »de vive force la pauvre cigogne dans cette société de la région des glaces.

»Une question plus importante que celle-ci, continue M. Rutimeyer, serait de »savoir si le bœuf et le cheval étaient des animaux sauvages, ou s'ils étaient déjà »soumis à l'homme. J'avoue franchement, ajoute le savant Professeur, que jusqu'à »information contraire j'admets pleinement le dernier cas. Mais voici qu'une autre »question se présente à mon esprit : pourquoi le renne ne se serait-il pas retiré »dans les Alpes à l'égal du bouquetin et du chamois, ou tout au moins dans les »forêts, comme le cerf, s'il ne vivait à l'état de domesticité? «

L'époque du renne, étant loin d'avoir déchiré tous les voiles qui la recouvrent encore, nous n'essayerons pas de chercher à résoudre la question soulevée ici par M. Rutimeyer. Nous bornant à réunir les faits matériels nous laissons aux imaginations fertiles le soin de trancher un point si important, et nous avons hâte d'aborder des questions moins ardues.

Avec la température actuelle, il est peu probable que le renne, ce ruminant des régions boréales, puisse se multiplier dans nos contrées. De même que nous venons de voir, d'après la détermination de M. Rutimeyer, une faune appartenant tout entière au monde des glaces, nous devons reconnaître qu'à une certaine époque la température de la région que nous habitons était bien différente de celle d'aujourd'hui.

En effet les savants ont constaté, par l'étude des couches géologiques de notre sol, qu'à l'époque du renne le climat était humide et froid; les vents chauds et secs venus après l'emersion du désert du Sahara, n'avaient pas encore complètement modifié l'état de notre région, de sorte que les immenses glaciers qui recouvraient la vallée du Léman à de grandes hauteurs ne s'étaient point encore retirés dans les hautes vallées des Alpes, leur limite actuelle.

La retraite des glaciers est loin de s'être opérée subitement: de sorte que l'homme s'est avancé par étape dans les vallées, à la suite des animaux dont nous venons de parler.

Lorsque l'homme peuplait les cavernes de Veyrier, le niveau des eaux environnantes semble avoir été plus élevé qu'aujourd'hui, ce que l'on peut conjecturer de l'examen de trois localités, dont les graviers présentent des ossements de renne; ces localités sont celles de St-Prex, de Lutry et de Cully. Dans la première les ossements de renne se sont rencontrés à 25 mètres au dessus du lac, dans la seconde à la même hauteur et dans la troisième à 22 mètres.

Ainsi, bien que ces gisements ne fournissent aucun vestige d'être humain, on ne peut se refuser à admettre une plus grande hauteur du niveau lacustre à l'époque du renne, puisque les graviers déposés alors recouvraient une surface qui est aujourd'hui à 20 ou 25 mètres au dessus du Léman¹⁾.

L'intérieur de la caverne, avons nous dit, était de tous côtés pavé, pour ainsi dire, de débris osseux très variés, d'où l'on peut conclure que si la température avait été ce quelle est aujourd'hui, ces os et des lambeaux de chair tombés en putréfaction auraient produit des miasmes délétères et répandu partout de terribles épidémies; or leur présence en ces lieux est un signe certain qu'il n'en a point été ainsi, et conséquemment qu'il y a eu un changement climatérique important.

Nous savons en effet d'après l'ouvrage intitulé: *L'homme avant l'histoire*, ouvrage dû à la plume savante de M. Lubbock, que les Esquimaux et les Lapons laissent se former de semblables dépôts dans leurs demeures, mais cela n'est possible que dans les régions arctiques; car sous le climat actuel de notre pays, de semblables accumulations, même en plein hiver, deviendraient bientôt une source d'infection.

Quant au temps où ces cavernes cessèrent d'être habitées, on peut dire que la station de Veyrier paraît avoir été abandonnée longtemps avant l'époque lacustre, puisque, outre que les ossements du renne n'ont jamais été rencontrés associés à des objets de l'industrie humaine dans les palafittes de nos lacs, on n'a pu dans la caverne de Veyrier retrouver un seul fragment de métal, ni même le plus mince morceau de poterie. Nous sommes donc en présence d'un âge fort reculé, c'est-à-dire de l'enfance de l'humanité, et cependant les hôtes de la caverne que nous avons explorée avaient déjà un goût artistique très prononcé, à en juger d'après la pièce gravée dont nous avons fait mention plus haut.

A Schussenried, près du lac de Constance, M. le Professeur Fraas a reconnu une station de la même époque; mais nulle part jusqu'à ce jour, on n'avait trouvé aussi près de nos grandes Alpes un ensemble si considérable d'objets de la période

¹⁾ Favre, Alph. Station de l'homme de l'âge de la pierre à Veyrier près de Genève; lettre adressée à M. E. Lartet.

du renne. Veyrier est de plus pour nous le seul endroit en Suisse où des ossements du renne soient associés à des restes de l'industrie humaine; nous disons en Suisse; parceque si le gisement est situé de l'autre côté de notre frontière, le propriétaire en est la commune genevoise de Veyrier, et à ce titre nous pouvons revendiquer cette station comme appartenant à la Suisse, notre commune patrie. C'est un des motifs qui nous a engagé à ne point laisser passer inaperçu un fait aussi important, dans une époque surtout où la science tend de plus en plus à se vulgariser en Europe.

F. Thioly.

Pfahlbauten bei Zürich.

Im vorigen Hefte wurde berichtet, dass nahe bei der Stadt im See zwei bedeutende Ueberreste von Pfahlbauten entdeckt worden seien. Die Nachforschungen, welche seither von Dr. F. Keller gemacht wurden, führten zu neuen Entdeckungen, indem mehr als sechs Ueberreste von Pfahlbauten von einem Ufer bis zum andern aufgefunden wurden. Die grösste und umfangreichste dieser Ansiedlungen findet sich bei Wollishofen, und so sehr sie auch durch Verschlammung die Erforschung erschwert, so wird es doch im Spätherbst gelingen, ihre verborgenen Schätze zu heben. In der Sammlung der antiquar. Gesellschaft ist bereits eine beträchtliche Zahl von Gegenständen aus dem grossen und kleinen Hafner aufgestellt: Steinbeile, Werkzeuge von Horn und Bein, auch eine Armspange und Hafte von Bronze und eine Sichel.

Bei weiterer Erforschung des Sees wird sich ohne Zweifel ergeben, dass überall längs beiden Ufern, an günstigen Stellen, kleinere und grössere Ansiedlungen auf Pfählen errichtet und manches Jahrhundert bewohnt waren, gerade wie dieses in den übrigen schweizerischen Seen der Fall war.

Wann alle diese Pfahlbaudörfer verlassen oder zerstört wurden, wird niemals ermittelt werden können. Aber es ist sehr wahrscheinlich, dass der Fortschritt der Civilisation, welche durch den Einfluss der Römer auch in unserem Lande sich verbreitete, diese Sorte von Niederlassungen allmählig verdrängte. H. M.

Der Römersitz und die Gräberstätte in Abtwyl, Canton Aargau.

Der im Januar und Februar des Jahres 1862 zu Abtwyl entdeckten Gräber ist noch nirgends gebührend, und in keiner wissenschaftlichen Zeitschrift überhaupt Erwähnung geschehen. Einen kürzern Bericht darüber gab damals der Schweizerbote. Allein seither wurde der Ort von mir weiter besucht und erforscht, so dass das hier Folgende sowohl Ergänzungen und Berichtigungen des damals zur öffentlichen Kunde Gekommenen enthalten, als auch nachträglich ein vollständiges Bild der heute vielleicht schon vergessenen Entdeckung bieten soll. Dasselbe scheint mir aber hier um so mehr am Orte und für die Wissenschaft um so wünschbarer zu sein, weil die Gräber von Abtwyl, so viel mir bekannt, vor allen alten Gräbern sich durch ihre besondere Eigenthümlichkeit auszeichnen.